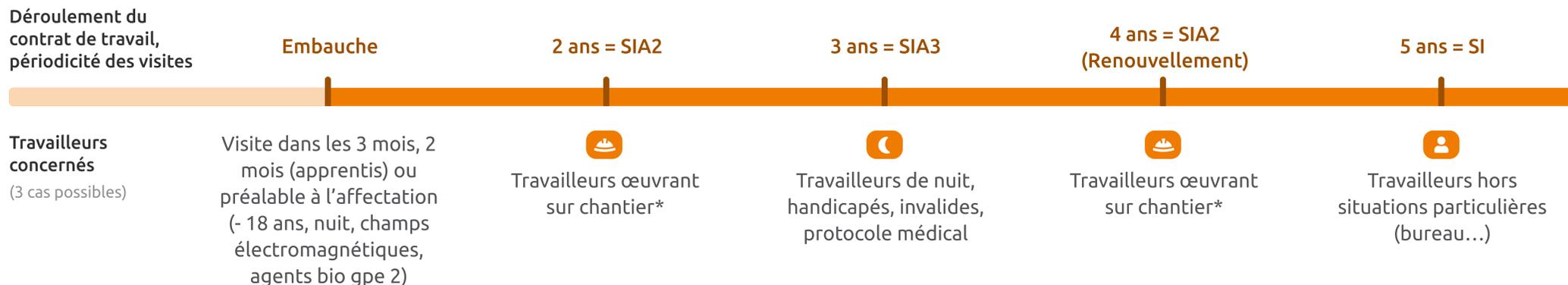


Les deux schémas de suivi médical applicables Travailleurs concernés et périodicités

Le Suivi Individuel (SI) hors risques particuliers : Les Visites d'Information et de Prévention (VIP)



* Selon protocole médical du SRAS BTP

Le suivi en présence de risques particuliers : Le Suivi Individuel Renforcé (SIR)

